



10% de son **revenu** pour les primes **ça suffit !**

LE PARTI SOCIALISTE VAUDOIS TIENT SES ENGAGEMENTS



François Delaquis
Président du PS Renens

En cet automne 2018, pour une fois, il n'y aura pas eu que des mauvaises nouvelles sur le front des primes. Le Conseil d'Etat a commencé à mettre en œuvre la loi issue d'une initiative socialiste qui limitera dès 2019 à 10% du revenu le poids des primes LAMal d'un ménage. C'était l'une des contreparties sociales de l'accord vaudois intervenu sur la fiscalité des entreprises, la RIE 3 vaudoise, acceptée par 87% du peuple vaudois en 2016.

UNE DÉMARCHE EN DEUX ÉTAPES

Afin de commencer par une première étape, le Conseil d'Etat a commencé à **limiter à 12% le poids de la prime** dès le 1er septembre 2018. Ainsi 45 000 personnes qui recevaient déjà un subside, mais qui payaient malgré cela plus de 12% pour l'assurance maladie, ont vu leurs primes baisser dès le mois de septembre. 85 000 autres personnes qui ne recevaient pas de subsides et qui payaient plus de 12% ont de leur côté reçu une lettre pour leur indiquer que depuis lors elles ont droit à une aide. **Dès le mois de janvier, tous les ménages qui se trouveront au-dessus de 10% de leur revenu pour leurs primes verront leurs primes baisser jusqu'à cette limite.** On estime qu'à fin 2019, près de 40% de la population vaudoise recevra ce soutien de l'Etat pour que la prime reste dans des limites supportables.

UN IMMENSE PROGRÈS SOCIAL

Cette mesure représente un immense progrès social, notamment pour de nombreuses familles ou rentiers de la classe moyenne qui n'avaient jusque-là aucune aide. Pour s'en rendre compte, il suffit de réaliser qu'un couple sans enfants qui gagne environ 5000 francs par mois ou une famille de deux adultes et deux enfants qui gagne environ 7000 francs par mois auront une amélioration de leur situation de près de 300 francs par mois en janvier 2019. Il faudra ajouter encore un gain de 50 francs par mois et par enfant dès janvier 2019 puisque les allocations familiales augmenteront également.

Cela fait des décennies que l'on attend une mesure aussi forte pour le pouvoir d'achat du plus grand nombre. Les socialistes de Renens et du canton de Vaud sont heureux d'avoir pu grâce, à cette avancée, réaliser un élément central de leur programme. C'était notre slogan lors des dernières élections: « des actes, pas de blabla ». Nous continuerons à nous battre dans cet esprit, pour que le progrès social soit concret.

COMMENT ÇA MARCHE ?

La prime prise en compte pour faire le calcul est ce qu'on appelle une prime de référence. Cette prime de référence dépend de la zone de primes dans laquelle vous vivez (zone 1 ou zone 2) et de votre revenu. Elle se situe pour les adultes de la zone 1 en 2018 entre 384 et 435 francs, pour les enfants elle est de 131 francs. La prime de référence multipliée par le nombre de personnes du ménage ne doit pas représenter plus de 12% de votre revenu net (basé sur le chiffre 650 de la déclaration d'impôt) en septembre 2012 et pas plus de 10% dès janvier 2019.

Les subsides doivent être demandés. On peut le faire en ligne en se rendant sur le site www.vd.ch/ovam, où on trouve aussi toutes les explications. **Si on a besoin d'aide pour faire sa demande**, on peut en obtenir en allant à l'agence d'assurances sociales à Renens, à l'avenue du 14 avril 7, no de tél 021 338 96 00.

Pour changer de caisses maladie le PS de Renens organise des permanences afin de vous aider à faire les démarches:

- 9 novembre - 17h30 à 19h30
- 17 novembre - 9h00 à 12h00
- 22 novembre - 17h30 à 19h30

**À la Maison du peuple de Renens
Rue de Crissier 6, au 1er étage.**

On vous aidera à remplir les formalités pour changer de caisse maladie d'ici la fin du mois.

10% de son **revenu** pour les primes ça suffit !



DU CONCRET POUR LES FAMILLES ET LE POUVOIR D'ACHAT



Pierre-Yves Maillard
Conseiller d'État

Après la réalisation des PC familles et de la rente-pont en 2011 et avec la hausse progressive des allocations familiales, cette mesure qui limite à 10% du revenu le poids des primes est une nouvelle avancée sociale forte pour le canton de Vaud. Cette avancée est nécessaire, car trop de ménages perdent année après année du pouvoir d'achat à cause de la hausse des primes. Il faut que cela cesse. Ainsi les assurés ne seront plus seuls face aux conséquences des hausses des coûts de la santé. L'Etat devra aussi en supporter les conséquences. Il faudra dès lors que toutes les forces politiques acceptent que le marché libre ne peut pas diriger la santé et qu'il faut donner des compétences de régulation à l'Etat pour limiter les coûts.

Je suis heureux que nous puissions apporter ce progrès concret pour les familles et les rentiers du canton, tout en gardant des finances saines. Il a fallu pour cela un engagement politique durable et la capacité de faire des compromis. **Il nous appartiendra de nous battre encore à l'avenir pour que cet esprit de progrès social concret et juste se perpétue.**

CAISSE MALADIE

Tout d'abord, nous avons tous reçu dans notre courrier notre nouvelle police d'assurance maladie avec son lot de « colères », d'incompréhensions et d'interrogations :

- Comment vais-je faire pour payer ces primes ?
- Comment puis-je obtenir une aide de l'Etat (subside) ?
- Comment faut-il faire pour changer de caisse maladie et quel est le délai ?

Pour vous aider, le PS de Renens organise des permanences:

- 9 novembre - 17h30 à 19h30
- 17 novembre - 9h00 à 12h00
- 22 novembre - 17h30 à 19h30

Lieu : Maison du Peuple de Renens, salle Ernest Gloor, 1er étage.

On vous aidera à remplir les formalités pour changer de caisse maladie d'ici la fin du mois (en décembre c'est trop tard !).

VOTATIONS POPULAIRES DU 25 NOVEMBRE 2018

Le PSR vous recommande de dire :

NON à l'initiative sur le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination). **Non** à une menace sur les droits humains et à une attaque de nos droits.

NON à la base légale pour la surveillance des assurés. **Non** à des mesures démesurées et sans contrôle judiciaire.

Liberté de vote à l'initiative « Pour la dignité des animaux de rente agricole (initiative pour les vaches à cornes) »

J'ADHÈRE AU PARTI SOCIALISTE DE RENENS

Je souhaite:

- adhérer au Parti socialiste de Renens (PSR)
- recevoir des informations sur le PSR et le Parti socialiste vaudois (PSV)

Nom/prénom: _____

Rue: _____

NPA/Ville: _____

Né-e le: _____

Tél: _____

E-mail: _____